

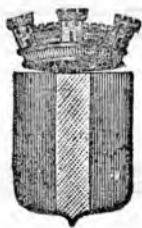
SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME



MAI

N^o 17

1876

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. M. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Boulet, secrétaire-général-adjoint.
M. M. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes. — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,
Daguet. — Jazé. — Réhry.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^r Cadier, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 MAI 1876. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. M. de Caix de
Saint-Aymour, conseiller général du canton de Senlis,
prend place au bureau sur l'invitation de M. le Pré-
sident.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à
l'unanimité. Deux membres nouveaux sont admis sans
opposition. Les objets ci-après sont exposés sur le bu-
reau :

1° Par M. MASSON, ognons blancs, laitues gotte et
rouge, romaine blonde, panais, chou cœur-de-bœuf,
radis. — *Mention simple.*

2° Par M. REUSSE, carottes courtes de châsis, laitues
de passion et palatine, romaine blonde. — *Mention
simple.*

3° Par M. TASSIN, une corbeille de fleurs coupées,
pensées à macules et pelargoniums zonals, le tout destiné
à la loterie. — *Mention honorable.*

4° Par M. THIRION, une botte d'asperges roses hatives
d'Argenteuil, pour être tirée en loterie. — *Remercie-
ments.*

5° Par le même, un épi de maïs hatif à 10 rangs, issu
du maïs quarantain fécondé par le King's Philipp, dont
les grains sont distribués entre les membres présents. —
Remerciements.

6° Par M. BARBIER, une belle corbeille de cresson
destinée à la loterie. — *Remerciements.*

SHAS



00000003406

M. le Secrétaire-Général procède au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Sebert, député de l'arrondissement de Senlis, demandant à être admis comme membre perpétuel. — Le Conseil d'administration a accueilli cette demande avec reconnaissance, et M. le Président se charge d'écrire à M. Sebert pour le remercier de sa généreuse initiative.

2° Une lettre de M. Vavin, membre correspondant, accompagnant l'envoi d'un sachet de graines de Daïcon ou radis du Japon, et donnant des détails sur la culture de cette plante alimentaire, qui doit être semée au commencement de juillet, pour être récoltée en octobre. — Ces graines sont remises à M. Deslandes, qui promet d'en prendre soin et de rendre compte à la Société des résultats qu'il aura obtenus.

3° Une lettre de M. Labitte, président de la Société d'horticulture de Clermont, demandant à celle de Senlis de déléguer un de ses membres pour remplir les fonctions de juré, lors de l'exposition qui aura lieu à Saint-Just-en-Chaussée les 17 et 18 juin prochain. — Désigné par M. le Président, M. Dubarle, jardinier-professeur, accepte cette honorable mission.

4° Les programmes des expositions horticoles qui auront lieu : à Paris, du 29 mai au 1^{er} juin; à Clermont, les 17 et 18 juin; à Saint-Quentin, les 20-23 mai; à Arras, les 20-28 mai; à Etampes, du 30 juin au 2 juillet.

5° Le programme d'un concours spécial de bégonias tubereux qui aura lieu à Angers le 24 septembre prochain.

6° Le catalogue des graines et plantes mises au commerce par M. A. Dudoüy, directeur de l'agence centrale des Agriculteurs de France.

7° Le rapport du Congrès pomologique et de l'exposition de fruits tenus à Gand (Belgique) en septembre dernier, extraits du journal de la Société centrale d'horticulture de France.

8° Une brochure de M. E. Vavin sur la pomme de terre marjolin Tétard.

M. le Président donne la parole à M. de Caix de Saint-Aymour, membre du Conseil général pour le canton de Senlis, lequel expose que, dans la récente session, il a, à la sollicitation du Conseil d'administration de la Société, soumis au Conseil général un vœu en faveur de la création d'une bourse annuelle de mille francs à l'École supérieure d'horticulture de Versailles, à l'effet d'y entretenir un élève né dans le département; ce vœu a été favorablement accueilli; toutefois, le département tout entier y étant intéressé, il pense qu'une action collective et commune des quatre Sociétés d'horticulture existantes en hâterait la réalisation, et engage le Bureau à en prendre l'initiative. M. le Président adresse à M. de Caix les remerciements de l'Assemblée, et s'engage au nom du Bureau à poursuivre activement cette affaire.

Il est ensuite donné communication à l'Assemblée des Extraits de la correspondance imprimée qui donnent lieu aux observations ci-après : — M. DUBARLE pense que le jus de tabac, employé contre les pucerons, n'a pas toujours une action immédiate, et qu'il convient d'attendre quelques jours pour en voir se produire tous les résultats; ayant injecté des rosiers, il a vu un grand nombre de pucerons détruits, mais d'autres avaient résisté; deux jours après, cependant, il n'en restait plus un seul; il attribue cet effet tardif à l'évaporation, qui va successivement empoisonner ceux des insectes qui n'avaient pas

été directement atteints par le liquide; — M. MINGUET a débarrassé ses poiriers du tigre, en badigeonnant les branches de jus de tabac pur, au moment du départ des bourgeons qui n'en ont pas souffert; — M. REUSSE sur les pêchers et les pommiers a employé avec succès contre les pucerons un mélange de 1 de pétrole contre 10 d'eau; — M. DUBARLE rappelle, à propos d'insecticides autres que le tabac, l'emploi d'une décoction de genêt précédemment indiqué par lui, et il signale ce fait que, depuis cette époque, les pucerons n'ont pas reparu sur les pêchers opérés; — Enfin M. THIRION demande l'autorisation de reproduire au bulletin l'avis suivant, à l'effet de le porter à la connaissance des instituteurs qui font partie de la Société: « Les instituteurs qui voudront prendre part au concours de 1876, devront en adresser la déclaration, avant le 10 août prochain, au Secrétariat de la Société d'insectologie, rue Monge, 59, à Paris. Les concurrents seront tenus d'envoyer des travaux d'élèves qui pourront eux-mêmes être récompensés. Ces travaux figureront à l'Exposition des insectes qui aura lieu dans l'orangerie des Tuileries, du 15 août au 10 septembre. Une prime sera affectée à l'école qui présentera la plus grande quantité de guêpes-mères détruites. Outre les primes et les médailles accordées aux instituteurs les plus méritants, il est donné des volumes sur l'insectologie aux élèves dont les travaux ont été jugés satisfaisants par le Jury. Les travaux d'élèves doivent être envoyés *franco* au Secrétariat avant le 1^{er} août. »

Le Conseil d'administration ayant décidé qu'une démarche devait être faite auprès de la municipalité de la ville de Crépy, à l'effet de savoir positivement si ses intentions seraient de nature à permettre à la Société de

faire l'Exposition projetée pour la fin de juillet, à l'occasion du Concours agricole, M. le Président expose à l'Assemblée qu'il a été à Crépy, accompagné de M. le Jardinier-Professeur, et qu'ils ont eu une entrevue avec M. Têtu, maire de cette ville; le local qui serait mis à la disposition de la Société est satisfaisant, mais les questions agitées étant de la compétence du Conseil municipal, la solution en est retardée de quelques jours; M. le Président espère qu'elles seront résolues affirmativement; d'autre part, le programme de l'Exposition, déjà approuvé par le Conseil d'administration, est tout prêt à faire imprimer et expédier aussitôt que l'Exposition sera définitivement décidée, et il engage vivement les horticulteurs à se préparer, dès à présent, pour cette éventualité. En même temps, il annonce que la Commission d'organisation va s'occuper d'assurer la réunion des éléments du lot collectif que la Société a résolu d'exposer au palais de l'Industrie des Champs-Élysées à la fin du présent mois, et il croit pouvoir compter sur le zèle de nos praticiens les plus expérimentés pour concourir à la réussite de cette entreprise.

M. le Secrétaire-Général donne lecture du résumé, qu'il a rédigé pour le bulletin, de la conférence faite par M. Hipp. Langlois, le 9 avril dernier.

Un Membre nouveau est présenté, et la séance est levée à 4 h. 1/2, après le tirage de la loterie, composée de plusieurs livres d'horticulture et des objets offerts dans ce but par des Exposants.

Membres admis dans la séance du 7 mai 1876.

M. DUSSON (François), au Plessis-Belleville.

M. BEAUDEQUIN (Pascal), jardinier chez M. Minguet.

RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE

FAITE PAR M. LANGLOIS, LE 9 AVRIL 1876

Le dimanche 9 avril, M. Langlois, professeur à Montreuil, exposait sa méthode d'arboriculture devant une nombreuse assistance réunie à Senlis dans la salle de l'ancien Evêché. Les membres de la Société d'horticulture avaient été spécialement invités à assister à cette réunion; le bureau était représenté par MM. Minguet, vice-président, Thirion, secrétaire-général, et Deshais père; beaucoup d'autres sociétaires étaient présents entre autres MM. Cabot, bibliothécaire honoraire, Bourbonneux, Robert, Pelbois, Barré, Cosson, Sarrazin, Mesureur, etc., etc.

Néanmoins il est à regretter que tous nos collègues n'aient pu entendre cette longue et intéressante causerie, entrecoupée d'anecdotes, de démonstrations au tableau, pleine d'aperçus nouveaux sur la végétation des arbres fruitiers, et dans laquelle ils auraient pu puiser d'utiles enseignements. C'est pour mettre sous les yeux des absents, au moins dans une forme succincte et affaiblie, les principaux passages de la conférence de M. Langlois, que ce résumé a été rédigé et publié dans le bulletin de la Société.

M. Langlois commence par rappeler en quelle estime est, chez nos voisins de Belgique, le souvenir de Van Mons. C'est lui qui, le premier, signala la dégénérescence des arbres fruitiers, en expliqua les causes théoriques, et proposa le remède héroïque des semis pour réparer les pertes que nous subissons de ce chef, au fur et à mesure qu'elles se manifestent. Il fit plus encore, il sema lui-

même pendant près d'un demi-siècle, depuis 1798 jusqu'à sa mort survenue en 1842, et une bonne partie des bons fruits que nous possédons aujourd'hui proviennent en effet de ses semis.

Mais la cause pratique de cette dégénérescence, ni Van Mons ni personne après lui en Belgique ne l'a comprise et signalée. Suivant M. Langlois, elle provient du mauvais choix des greffes employées pour la multiplication des arbres fruitiers dans les pépinières, et surtout du peu de connaissances physiologiques des jardiniers et des amateurs, qui acceptent l'arbre tout fait des mains des pépiniéristes, sans s'inquiéter du rameau sur lequel on a pris l'œil qui lui a donné naissance. Or les rameaux différents du même arbre ont chacun leur aptitude et leur destination particulière, les uns devant donner du bois et les autres spécialement du fruit, et chacun d'eux étant précisément organisé et conformé en conséquence.

Prendre ses greffes sur un rameau destiné à donner du bois, c'est peut-être assurer un fort et vigoureux tempérament aux arbres qui en naîtront et leur donner une longue existence, mais aussi c'est les prédestiner à ne donner des fruits que tard, en petite quantité et de qualité inférieure. Pour avoir des arbres fertiles, fournissant des fruits savoureux, parfumés, de gros volume et conservant leurs caractères distinctifs, il faut prendre ses greffes sur les branches à fruit.

La preuve en peut se faire aisément. Quatre générations successives d'arbres provenant de greffes prises sur des rameaux gourmands suffisent à ramener le fruit bien près de l'état sauvage et primitif d'où l'art des hommes a seul pu le tirer. Cette expérience, faite avec la pomme Calville, par exemple, la montre, après la quatrième

greffe, diminuée de volume, sèche, sans parfum, et ayant perdu ses cinq côtes caractéristiques qui accompagnent les cinq divisions du calice de la fleur. Quant à la vigueur de l'arbre, tout le monde sait que des tailles courtes suffisent à faire pousser le bois nécessaire pour former la charpente indispensable. D'ailleurs, l'arbre fruitier est spécialement destiné à produire du fruit, et c'est cela seulement aussi qu'il convient de lui demander.

Ceci posé, et après avoir déclaré que, pour le moment, il ne s'occupait que du poirier et du pommier, M. Langlois passe en revue les diverses productions qui se remarquent dans la végétation de ces deux arbres, et les trouve au nombre de huit : *la branche à bois* qui est celle dont se compose la charpente de l'arbre ; *la brindille*, petite branche maigre, atteignant de 15 à 30 centimètres de longueur au plus et se terminant par une couronne ou accumulation d'yeux qu'elle n'a pas eu la force d'entraîner au-delà en s'allongeant ; le *lard* qui n'atteint que trois à cinq centimètres et se termine par une rosette de feuilles, au milieu desquelles existe un bouton qui s'allonge imperceptiblement chaque année, pour fleurir généralement à la troisième ; le *lard couronné* qui ne fleurit jamais, dont le bouton central s'amincit et se durcit, et qu'il suffit de découronner pour faire sortir les yeux accumulés dans les rides de sa base et qui tous fourniront des branches à fruit ; la *bourse*, support charnu qui a porté les pédoncules des fruits de l'année ; la *lambourde* ou *nourrice*, petit rameau qui naît sur la bourse en même temps que les fleurs ; la *fausse lambourde*, qui fleurit elle-même, l'année de sa naissance, fait tomber le fruit qui l'avoisine, et offre bien rarement la compensation de faire mûrir le sien propre,

qui, au surplus, serait de mauvaise qualité ; enfin le *gourmand* ou *branche adventice*, naissant sur le vieux bois, sur lequel on ne peut guères compter pour donner, même après un long temps, des productions véritablement fruitières, et que, par conséquent, le mieux est de supprimer impitoyablement dès son apparition.

Parmi toutes ces diverses branches, M. Langlois s'est tout particulièrement attaché à la *brindille* ; pendant plus de dix ans il a suivi la végétation des arbres, et il a constaté que c'était sur la brindille que venaient les fruits les plus abondants, les plus gros, les plus savoureux et ceux qui présentaient avec le plus de fixité la physionomie propre de leur variété. Il en a conclu que les yeux pris sur la brindille, ou la brindille elle-même, employés pour greffer, donneraient naissance aux individus les plus avantageux au point de vue de la fructification, et l'expérience, dit-il, a toujours donné raison à sa théorie.

Mais, pour donner ces excellents résultats, la brindille demande son traitement particulier ; c'est là qu'échouent les praticiens trop amoureux de la forme, ceux qui ne savent pas résister, en passant auprès d'un arbre, à la démangeaison de pincer ou casser tout ce qui dépasse une certaine ligne idéale qu'ils ont assignée arbitrairement à la végétation des branches secondaires. La brindille doit être laissée dans toute sa longueur, jusqu'à ce qu'elle ait fructifié, ce qui arrive généralement à la troisième année ; la brindille se couronne, c'est-à-dire que les yeux s'accumulent à son sommet autour de l'œil central qui doit servir à la prolonger ; ce prolongement n'est généralement que du quart ou du cinquième de la pousse de la première année, et se termine également en couronne ; le prolongement suivant, encore plus court, porte le bouton à fruit.

Or, si l'on supprime la première couronne, la brindille se dessèche et meurt; si l'on supprimait la seconde, ce ne serait plus qu'un retard, attendu que, dans chaque couronne, se trouvent les éléments de plusieurs branches à fruit; si elle a été laissée entière jusqu'à sa fructification, la voilà fécondée, et désormais elle donnera du fruit tant que l'arbre sera vivant.

C'est alors que, pour les besoins du coup-d'œil, et surtout pour diminuer la surabondance des fleurs, qui affaiblirait l'arbre et diminuerait le volume des fruits conservés en trop grand nombre, c'est alors seulement que le jardinier peut tailler la brindille; ou bien il coupera obliquement la bourse de manière à conserver l'une ou l'autre des deux lambourdes nées à côté des fleurs; ou bien il taillera au-dessus des rides de l'une ou de l'autre des couronnes inférieures; ou bien même il rabattra sur de nouvelles rosettes, s'il s'en est formé à la partie inférieure de la brindille, ce qui arrive souvent, au moins après la deuxième fructification. Car, non-seulement les fruits, par ce traitement de l'arbre, seront plus nombreux et plus beaux, mais encore on aura supprimé l'alternance qui se remarque souvent dans le rapport.

A la vérité, il y a quelques arbres, mais seulement dans la proportion de huit à dix pour cent, qui portent leur fruit sur des rameaux plus courts que la brindille, c'est-à-dire sur des rosettes et des dards; ce sont eux que les jardiniers et les pépiniéristes considèrent comme les plus fertiles, faute de connaître les propriétés avantageuses de la brindille et la manière de la gouverner; ce sont, dans les poiriers, les Bonne-Louise d'Avranches, Beurré d'Ardempont, Doyenné, Duchesse, etc., etc. Il y a donc intérêt à les connaître, et deux moyens existent pour cela.

Une nomenclature serait trop longue, et ne comprendrait pas d'ailleurs les variétés nouvelles qui se découvrent tous les jours. En plus elle serait inutile: il suffit en effet de cette règle générale, au moins pour les poires, que les fruits à gros pédoncule viennent sur des branches courtes, tandis que les fruits à pédoncule long sont produits par des brindilles. En supposant même que l'on ait affaire à un arbre dont on ne connaisse pas le fruit, l'inspection seule du bois suffira encore au jardinier pour savoir s'il a ou non affaire à un arbre à brindilles.

Pour cela, il faut se rappeler ce que Bonnet de Genève, entendait par la phyllotaxie. En prenant un bourgeon quelconque, et en choisissant une feuille placée sur le devant, on s'aperçoit que les suivantes s'espacent en tournant en spirale, de droite à gauche, et que, suivant les espèces, c'est après un nombre toujours le même de feuilles qu'il s'en retrouve encore une placée sur le devant du bourgeon, exactement sur la même ligne que la première. C'est ce que l'on appelle un cycle; il est de cinq feuilles dans la plupart de nos arbres fruitiers, tels que le prunier et le pêcher. En appliquant cette observation au poirier, la règle absolue est celle-ci: Toutes les fois que l'on rencontrera un cycle de cinq feuilles, on aura affaire à un arbre produisant son fruit sur des branches courtes; chez ceux qui produisent leur fruit sur des brindilles, le cycle sera de sept et même de huit feuilles.

Pendant il faut garnir au moins à peu près régulièrement l'espace consacré à son arbre, soit en espalier soit en contre-espalier, sans faire de la forme son affaire principale, comme ces jardiniers dont les préoccupations exclusives semblent plutôt être celles d'un perruquier que d'un arboriculteur; et il est évident que la méthode

préconisée par M. Langlois est, en grande partie, basée sur le principe de la non-taille ; mais il adopte des formes arrondies, dont le milieu se garnira au moyen du palissage des brindilles ; si l'on a à traiter un arbre vigoureux, on laissera partir par en-dessous une branche à bois, que l'on taillera pour y attirer la sève, et que l'on conduira extérieurement à l'arbre, en lui faisant suivre ses contours. Quant aux brindilles, les prolongements non taillés en produiront une grande quantité, mais on n'en conservera que ce qui pourra garnir l'intérieur sans confusion ; le reste sera, non pas taillé, puisqu'une brindille ne supporte pas la taille, mais supprimé à son insertion.

Telle est la méthode de M. Langlois. Les points principaux, et qu'il importe d'en dégager, sont les suivants : Parmi les diverses variétés de poiriers et de pommiers, il en est qui ne produisent rapidement de fruit que sur les brindilles ; la non-taille doit leur être appliquée parce qu'elle favorise la naissance de cette sorte de branches. La brindille ne doit être taillée que quand elle a fructifié, autrement on l'anéantit, et elle ne peut utilement être rabattue que sur une couronne, ou sur un bouton à fruit bien caractérisé. La dégénérescence de nos bonnes variétés est due au mauvais choix des greffes, qui ne devraient jamais être prises que sur les branches conformées spécialement par la nature pour la fructification.

Nous espérons que ce résumé en donnera une idée suffisante à ceux de nos collègues qui n'ont pas entendu le professeur. S'ils avaient répondu à l'appel qui leur a été fait, ils auraient eu, en plus, la forme ingénieuse et originale du style, les digressions intéressantes, les comparaisons saisissantes, le charme de la diction, en un mot tout ce que perd la conférence de M. Langlois dans cette pâle copie.

Ordre du jour de la Séance

DU 4 JUIN 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Le registre de présence sera clos à 3 heures précises.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Conférence par M. Thirion, sur la taille des racines.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 28 MAI, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Evêché.

La Commission des visites de jardins est chargée de l'attribution de la grande médaille de vermeil offerte par M. le D^r Pigeaux pour progrès dans une culture quelconque, invention ou application d'un procédé ou outil nouveaux. Les déclarations devront être faites à M. le Secrétaire-Général, avant le 15 août 1876.

Leçons d'Horticulture

JUIN 1876.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 4, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Mortefontaine :</i>	Lundi 5, à 10 h. du matin, chez M. Corbin.
<i>Plailly :</i>	Lundi 5, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Mercredi 7, à 10 h. du matin, chez M. Dupré.
<i>Creil :</i>	Mercredi 7, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Gallet.
<i>Montlévêque :</i>	Dimanche 11, à 10 h. du matin, chez M. Brochon.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 11, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 15, à 3 h. de l'après-midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 18, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 18, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 22, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 22, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 25, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 25, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.